

Avis adopté

Séance plénière du 22 avril 2025

Permettre à tous de bénéficier d'une *alimentation de qualité en quantité suffisante*

Déclaration des groupes CGT et Environnement et nature

Aujourd'hui, les questions agricoles et alimentaires sont au cœur des débats et confirment les multiples enjeux posés, notamment celui de l'accès à une alimentation de qualité en quantité suffisante et des enjeux de santé publique et d'environnement.

Précisément expliqués dans le rapport qui précède ce projet d'avis, ces états de fait doivent nous inquiéter.

Qu'en 2025, une part importante de la population française ne puisse pas se nourrir suffisamment ni choisir sa nourriture est inacceptable. Les études sur les inégalités sociales et leurs répercussions sur l'alimentation insistent sur le fait que les revenus et le prix des produits alimentaires sont des déterminants essentiels des comportements alimentaires. Le choix de la commission s'est volontairement axé sous l'angle de la santé, considérant que les problèmes liés au pouvoir d'achat et à la fixation des prix ne pouvaient rentrer dans le périmètre de cet avis, et renvoie au rapport joint sur ce sujet dans un chapitre intitulé « la question délicate du lien entre le coût et le prix des produits alimentaires ». Nous regrettons qu'aucune préconisation n'aborde ces questions pourtant majeures. Le constat est édifiant, aujourd'hui en France, 37% de personnes sont en situation de précarité alimentaire.

Le lien entre l'alimentation et la santé est évident, comme l'a souligné le professeur Nizri. Chaque jour, nous mangeons des produits dont nous ne connaissons ni l'origine, ni le mode de production et de fabrication.

De nombreuses études scientifiques précisent que certains types d'aliments, ou procédés de fabrication, sont néfastes pour notre santé et peuvent provoquer des maladies graves, chroniques comme le diabète ou l'obésité, ou aiguës comme certains cancers ou AVC.

Les modes de production jouent sur la qualité, ainsi des vaches nourries à l'herbe fourniront du lait et de la viande dont l'équilibre oméga 3/oméga 6 est favorable à la santé humaine, alors qu'une alimentation à base de concentré produit l'inverse.

Les produits de base « crakés », décomposés, le lait, les œufs, le sucre, ultra-transformés, ne sont plus assimilables par nos organismes. Et à ceux-ci sont ajoutés des additifs, pour la conservation, pour la couleur, le goût, ou même pour augmenter notre appétit !

Sans parler des pesticides, perturbateurs endocriniens et autres, qui se retrouvent aussi dans l'eau potable, notre corps devient le réceptacle d'un ensemble détonnant de substances conçues pour tuer des cellules vivantes. Le devoir de mise en œuvre du principe de précaution ne s'applique pas en matière d'alimentation et cela devient un grave problème de santé publique. Un exemple particulièrement douloureux est celui du chlordécone, insecticide utilisé sur les bananes pendant des décennies, et présents dans les corps des antillais, dans les sols et l'eau, comme une pollution invisible et irrémédiable.

Lors de nos travaux, la souveraineté alimentaire était au cœur des discussions. Selon la définition internationale, la souveraineté alimentaire désigne le droit des populations, à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis à vis des pays tiers. Elle inclut la priorité donnée à la production agricole et artisanale locale pour nourrir la population, l'accès à la terre pour les travailleurs, à l'eau, aux semences. Mais aussi le droit des paysannes et des paysans à produire des aliments et le droit des consommateurs à pouvoir décider de ce qu'ils veulent consommer.

Un pays doit maîtriser de façon démocratique sa politique agricole et alimentaire pour ne pas être soumis à l'arme alimentaire, ne pas subir la domination politique, économique, sociale, culturelle... des intérêts privés bafouant le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes, à l'accès à une alimentation saine, équilibrée et diversifiée à des prix socialement acceptables. Notre pays doit utiliser pleinement ses capacités agricoles et alimentaires nationales par la valorisation des potentialités naturelles et humaines.

Nous remercions les rapporteurs, Jean-Louis et Dominique, pour leur écoute lors des débats, parfois vifs, que nous avons eu, ainsi que pour les auditions passionnantes.

Nos groupes ont voté ce projet d'avis.